

Le service financier gère le budget principal de la commune, les budgets annexes du service d'assainissement communal et des ateliers locatifs, le budget du Centre communal d'action sociale et le budget du SIARC.

Les activités principales du service sont les suivantes :

- L'élaboration et le suivi des budgets
- La gestion des factures de l'ensemble des services
- La validation des bons de commandes de l'ensemble des services
- La saisie des bons de commandes des services non équipés du logiciel bons de commandes
- Mandatement des dépenses
- L'émission des titres de recettes
- Le suivi comptable des marchés et contrats
- Le suivi des crédits des services
- Relations fournisseurs et Trésor public
- Gestion des emprunts
- Gestion de la trésorerie
- Gestion de la ligne de trésorerie
- Gestion des dossiers de versement des subventions d'équipement
- Gestion de l'inventaire et des amortissements
- Gestion des régies d'avances et de recettes
- Suivi de dossiers divers (TVA, FCTVA, loyers, subventions de fonctionnement, suivi de la commission de finances, etc.)

Repères:

Horaires d'ouverture

- Lundi de 13h30 à 18h30
- Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h30

Contact :

Hôtel de ville

Direction des finances (2e étage)
3 avenue Maurice Berteaux
Tél. 01 34 50 47 57

Source URL: <https://www.ville-cormeilles95.fr/article/comptabilite-et-finances>